

Lettre d'information n°2 - août 2023

Projet éolien de La Drayac

Etude du renouvellement du parc éolien présent sur les communes d'Ambon et de Lauzach

Edito

BayWa r.e. étudie le renouvellement du parc éolien du Moulin de la Drague construit en 2009. L'idée du porteur de projet est de remplacer les anciennes éoliennes par d'autres plus performantes.

Le parc existant n'a pas été développé et n'est pas exploité par BayWa r.e., mais nous souhaitons proposer un nouveau projet au territoire : remplacement de celui-ci, en visant une bonne inclusion des riverains et un meilleur partage de la valeur. L'étude de ce projet a été validée par les communes d'accueil, à savoir Ambon et Lauzach.

Photomontage du repowering de La Drayac

POURQUOI RENOUVELER LE PARC EXISTANT ?

Le parc existant a été construit dans les années 2008 et 2009. D'ici l'obtention des autorisations par les services instructeurs et d'après le planning prévisionnel du début des travaux, le parc vieillissant aura atteint une durée de vie de 20 ans, qui est la moyenne observée pour les parcs de cette génération.

En remplaçant les éoliennes de 2 MW par des éoliennes de nouvelle génération légèrement plus grandes (150 à 168,5 m bout de pale contre 145 m aujourd'hui), les capacités de production du parc seront doublées, sans avoir besoin d'ajouter de nouvelles éoliennes.

Le projet prévoit également une reconfiguration de l'implantation des éoliennes, de manière à sortir des zones boisées à forts enjeux environnementaux, et afin d'améliorer la production électrique en évitant que les éoliennes situées à l'amont de la prise du vent ne gênent les suivantes en ralentissant le vent qui passe dans leurs pâles.

CHIFFRES CLÉS

Le parc existant :



5 éoliennes
145 m de hauteur en bout de pale maximum



2 MW de puissance par éolienne



10 MW de puissance totale

Le projet de renouvellement :



5 éoliennes
150 à 168,5 m de hauteur en bout de pale maximum

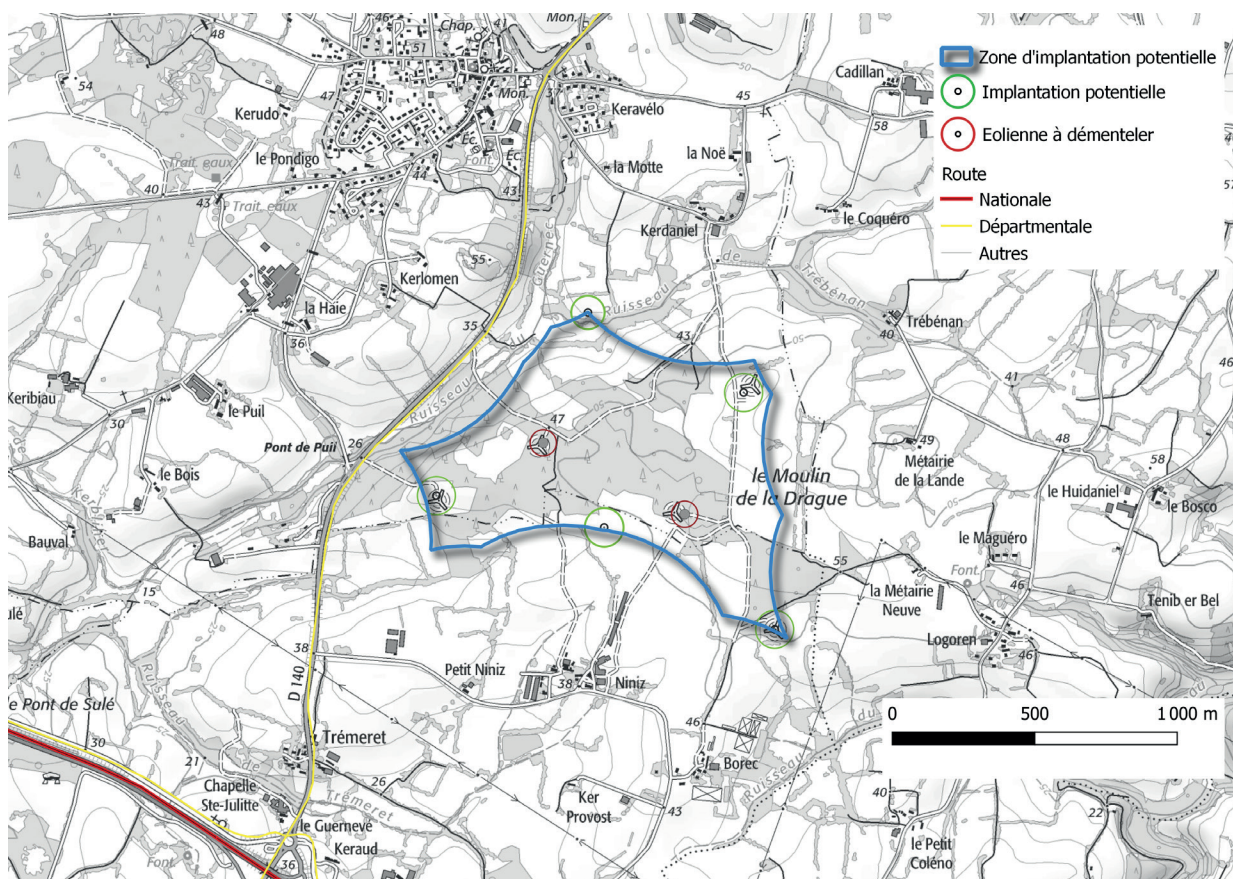


3,6 à 4,8 MW de puissance par éolienne



18 à 22,8 MW de puissance totale

LOCALISATION DU PROJET



HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT DU PROJET

-  **Début 2020** : Rencontre avec les mairies pour présenter l'étude de faisabilité
-  **Eté 2020** : Démarrage de la campagne de sécurisation foncière
-  **2021** : Lancement de l'étude environnementale
-  **1^{er} juillet 2022** : Installation du mât de mesure
-  **10 septembre 2022** : Participation au forum des associations de Lauzach pour présenter le projet
-  **12 septembre 2022** : Lancement des mesures environnementales et paysagères
-  **Du 15 septembre au 05 octobre 2022** : Réalisation de mesures acoustiques
-  **Du 27 février au 1^{er} mars 2023** : Réalisation de sondages pédologiques
-  **15 février 2023 / 05 avril 2023 / 13 avril 2023** : Réunions d'informations
-  **18 avril 2023** : Porte à porte des riverains les plus proches sur les communes d'Ambon, Muzillac et Noyal-Muzillac

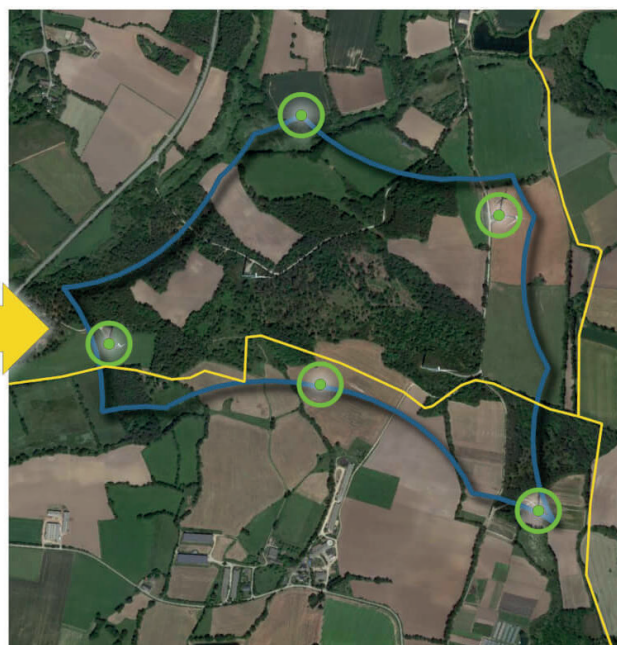
Les étapes du projet :

Compte tenu du fait que deux éoliennes seront déplacées, le projet va faire l'objet de deux demandes d'autorisation distinctes :

- Dossier de demandes d'autorisations environnementales (DDAE) avec l'ajout de 2 éoliennes (date de dépôt prévue pour cet été).
- Etude du démantèlement des 5 éoliennes existantes et installation de 3 nouvelles éoliennes.



Extension



Projet final

Limite communale

Zone d'implantation potentielle

Parc existant

Projet de repowering

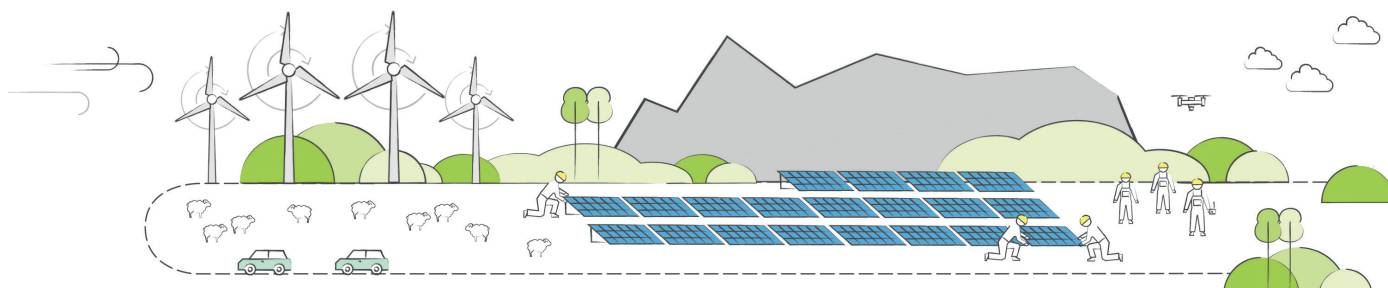
500

1000 m

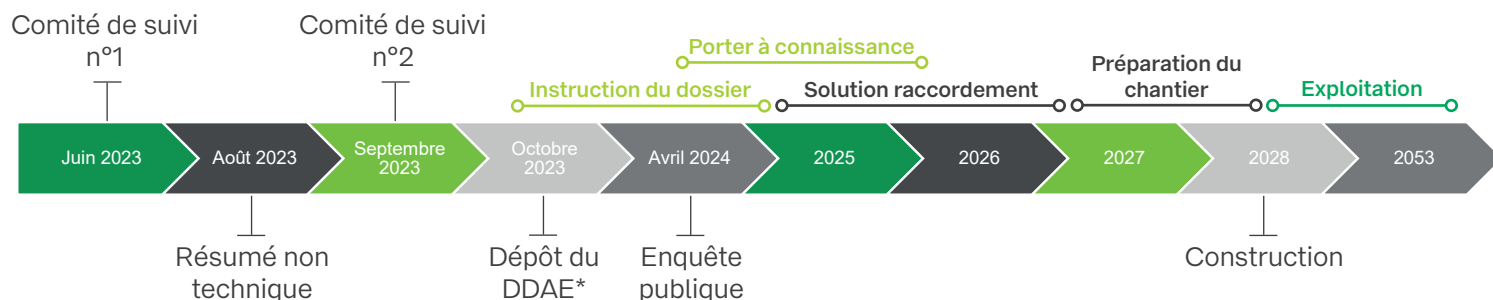


Le choix d'implantation des éoliennes s'est fait avec les différentes contraintes du site :

- **Environnementale** : présence d'une zone bocagère, de zones humides et de faunes. L'implantation des éoliennes est choisie de sorte à éviter au maximum l'impact environnementale. Elles sont situées dans des zones à enjeux faibles.
- **Servitudes** : présence de gazoducs traversant la zone d'étude. Pour des raisons de sécurité, GRTgaz impose une zone tampon de sécurité de part et d'autre des gazoducs. Cette zone tampon dépend de la taille et du poids des éoliennes, c'est pourquoi l'éolienne du nord est contrainte en termes d'emplacement et de taille.



PROCHAINES ÉTAPES



*DDAE : Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

COMITÉ DE SUIVI

Dès le lancement des études, BayWa r.e. a eu à cœur d'impliquer les citoyens dans une démarche d'information et de concertation continue. Après une campagne de rencontres privilégiées avec les riverains les plus proches du parc (via des réunions d'information et de porte à porte), nous avons constitué un comité de suivi du projet. L'objectif de ce comité est double :

- Suivre l'état d'avancement du projet, de recueillir les avis, ainsi que de répondre aux différentes questions et attentes du territoire.
- Discuter des mesures d'accompagnement que BayWa r.e. peut mettre en place pour partager la valeur du projet.

Ce comité est représentatif de l'ensemble des acteurs concernés par le projet (élus, riverains sur les communes d'accueil et communes limitrophe, membres d'association, ...) et se réunira une à deux fois par an en fonction de l'actualité du projet et des besoins locaux. Le premier comité de suivi a eu lieu en juin 2023 et le prochain aura lieu au mois de septembre 2023.

BayWa r.e., qui sommes-nous ?

Fondée en 2009, BayWa r.e. est aujourd'hui un acteur incontournable du secteur des énergies renouvelables.

L'entreprise développe, construit, met en service et assure la gestion technique et commerciale de projets d'énergies renouvelables. Active dans les domaines de l'éolien, l'éolien en mer, le solaire photovoltaïque et l'agrivoltaïsme, BayWa r.e. est aussi leader européen dans le secteur du solaire flottant. L'entreprise met tout en oeuvre pour développer des projets avec et pour les territoires.

Aujourd'hui, composée de plus de 200 salariés répartis sur une dizaine de sites et d'agences en France, l'entreprise se place au plus près des territoires et de leurs spécificités.

Pour en savoir-plus, rendez-vous sur la page projet : baywa-re.fr/fr/eolien/projet-eolien-de-drayac



Une question, une remarque ? Contactez-nous !



Bastien BRANCHOUX,
Chef de projets éoliens
06 61 91 41 79
bastien.branchoux@baywa-re.fr



William MONNEAU,
Responsable éolien Bretagne - Normandie
06 99 15 38 33
william.monneau@baywa-re.fr